

<https://ricochets.cc/Crest-les-gilets-jaunes-menaces-d-amendes-au-rond-point-jeudi-21-mars.html>



Crest : les gilets jaunes menacés d'amendes au rond point jeudi 21 mars

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 21 mars 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Voici des posts recueillis sur FB :

Avis à nos amis G J de Crest et d'ailleurs.....

Ce jeudi 21 mars, nous étions 20, paisiblement réunis, comme d'hab, au rd-pt de la croix de romans à Crest, quand nous avons vu débarquer, à 16h, 2 voitures de gendarmerie...

Quelques 10 gendarmes nous ont entourés et la Â« cheffe Â» nous a donné connaissance des directives du nouveau préfet de la Drôme : il est désormais interdit aux G J de se rassembler sur le domaine public...

infraction passible d'une amende de 1500Euros doublée en cas de récidive ...et ce dès demain ! (merci à la gendarmerie qui a négocié pour pouvoir nous prévenir aujourd'hui sans verbaliser...) Nous avons ordre de laisser place nette dès ce soir... Evidemment, tout le monde a rué dans les brancards !

Pendant les discussions qui ont suivi, 1 gendarme photographiait nos voitures et un autre prenait nos identités....

Dieu merci, il nous reste le droit de nous promener à pied ou à vélo sans entraver la circulation, et de faire le marché le samedi !!!

Dès ce jour, nous entrons en CLANDESTINITE au pays de la LIBERTE et des DROITS DE L'HOMME, faites-nous confiance pour rester visible : ON EST LA et ON LACHE RIEN !!!

Autres Posts :

► *nouveau préfet et politique ultra sécuritaire je suis malade de voir à quel point ils trahissent la démocratie, je n'ai plus de mots, qu'un immense dégoût...*

merci d'alerter un maximum de gens, il faut absolument qu'on trouve un terrain privé

► *Les gendarmes feront des rondes plusieurs fois par jour pour traquer les récidivistes. C'est officiel : notre belle démocratie vient de tomber définitivement*



Crest 21 mars : les gendarmes menacent d'amendes pour la suite au rond point, avec fusil à la ceinture !



D'autres commentaires indiquent une menace de 130 Euros pour occupation illégale de l'espace public, et 1500 Euros en cas de récidive.

Ce type de menaces, suivies d'effets ou pas, existent depuis des mois dans d'autres départements, mais il semble que c'est la première fois que ce type de pressions se font aussi fortes dans la Drôme.

► Voir d'autres situations similaires et références des textes de loi concernés :

- [Gilets jaunes : de lourdes amendes pour l'occupation des ronds-points ?](#)
- [L'Etat va-t-il distribuer des amendes pour déloger les Gilets jaunes ?](#)
- [Occupation sans titre du domaine public : le choix des armes.](#)

Réunion GJ Crestois

► Les gilets jaunes du Crestois auront une réunion sur ce sujet, et d'autres, **vendredi 22 mars à Aouste : 9 rue Pasteur Boegner, Chez Nanard.**

► Bienvenue à tous les défenseurs de la liberté, du droit à la contestation (combien en reste-il ?...), pour envisager la résistance ensemble !

Des gilets jaunes appellent à réinvestir les ronds points

Demain soir vendredi 22 mars à partir de 19h on réinvestit tous nos ronds points habituels !! Tous !! Partout ! En nombre !!

On mange on parle et a notre manière on résiste !

Force a nous restons unis ! Et rejoignez nous !